

APPEL À COLLABORATION
PROJETS PEDAGOGIQUES LYCEES EN TRANSITION
Année scolaire 2025/2026
“LIFE PYRÉNÉES4CLIMA”

1) INTRODUCTION

Le Réseau Education Pyrénées Vivantes (REPV) est une association transfrontalière qui développe des actions d'éducation à l'environnement et de médiation aux territoires sur l'ensemble des versants pyrénéens.

Rassemblant 85 structures membres (France, Espagne, Andorre), il porte différentes initiatives pour la conception de dispositifs pédagogiques autour d'enjeux pyrénéens.

Le réseau Education Pyrénées Vivantes est un des partenaires du projet LIFE PYRÉNÉES4CLIMA. Dans le cadre de ce projet transfrontalier, le réseau est coordinateur de l'action Sensibilisation : renforcement des capacités et sensibilisation des parties prenantes et des citoyens pyrénéens (WP7).

L'intention du réseau pour le projet est **d'adapter l'information scientifique pour permettre sa diffusion et sa massification auprès des différents publics sur l'ensemble du territoire.**

Objectifs spécifiques de l'action 7 (WP7):

- Promouvoir, sensibiliser, inciter les professionnels à créer des actions concrètes pour atténuer et s'adapter au changement climatique à leur niveau.
- Opérationnaliser et planifier un planning de travail et d'échanges sur la durée du LIFE entre la communauté scientifique (identifiée par l'OPCC) et la communauté éducative du REPV.
- Sensibiliser le public aux enjeux locaux et mondiaux liés au changement climatique sur la base de données scientifiques.

Dans le cadre de ce projet LIFE P4C et afin d'intervenir auprès des jeunes pyrénéens en situation scolaire (lycées en priorité), le réseau Education Pyrénées Vivantes souhaite mettre en oeuvre des projets pédagogiques pour la transition écologique et énergétique sur l'année scolaire 2025/26 au sein des lycées de la zone pyrénéenne. Pour cela, le réseau Education Pyrénées Vivantes recrute les structures capables d'animer un ou plusieurs de ces projets pédagogiques. La méthodologie utilisée pour mettre en oeuvre ces projets est décrites en fin de ce présent document.

2) OBJET DE LA PRÉSENTE PROPOSITION : PARTICIPATION A UN GROUPE COOPERATIF TECHNIQUE "METHODES PEDAGOGIQUES POUR LA TRANSITION"

Le présent document a pour objet de préciser les modalités de sélection et de fonctionnement, de nature technique et économique, qui régiront l'animation de ces projets pédagogiques 2025/2026.

De 18 à 20 projets « Lycées en transition » seront mis en oeuvre durant l'année scolaire 2025/2026.

Les candidatures pourront postuler à l'animation d'un ou plusieurs projets.

La présente proposition vise à recruter **une ou plusieurs structures** dans le but d'animer pour le compte du Réseau Education Pyrénées Vivantes les projets pédagogiques pour la transition écologique et énergétique du programme LIFE P4C au sein des établissements scolaires (Lycées).

● Charge de travail

Pour la mise en oeuvre de ces projets, plusieurs séances ont été envisagées :

- Etape 1 – Contact préalable avec l'établissement et l'équipe pédagogique et de direction.
- Etape 2 – Pré-calibrage du projet avec l'équipe enseignante
- Etape 3 – Rencontre avec le groupe classe et émergence des perceptions (1 séance)
- Etape 4 – Motivation, apport de connaissances, enquête besoin internes au lycée (Entre 4 et 6 séances animées par la structure candidate et/ou par les enseignants).
- Etape 5 – Réalisation de l'action envisagées et suivi

La totalité de ces séances représente autour de 6 journées par projet.

● Période de mise en oeuvre

L'animation des projets est prévue entre septembre 2025 et avril 2026. Toutefois les contacts préalables pour s'assurer de la participation des établissements scolaires sera obligatoirement engagés à la fin de l'année scolaire 2024/2025 (mai ou juin).

● Localisation géographique des projets

Les projets devront se dérouler :

- sur le versant nord des Pyrénées dans les départements des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, des Hautes Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques.
- sur le versant sud des Pyrénées
- en Andorre.

● Profil demandé

Afin de mener à bien les tâches envisagées, il est demandé aux candidats potentiels de répondre au profil professionnel suivant :

- o Expérience dans la création, la conception et le développement d'actions d'éducation à l'environnement pour des publics scolaires.
- o Connaissance approfondie de l'écosystème Education formelle / nationale et du contexte Changement climatique.

FORMATION OBLIGATOIRE : Une formation obligatoire d'une journée sera proposée le **24 avril de 13h30 à 15h30 par vidéoconférence** aux structures candidates afin de les former à la méthodologie souhaitée par le réseau Education Pyrénées Vivantes.

LIEN ZOOM de la réunion :

<https://us06web.zoom.us/j/88577738293?pwd=zPSIjwShuoTMaK7KYTmquWjbKMbtJf.1>

3) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères d'attribution suivants ont été définis pour le recrutement des membres de ce Groupe Coopératif Technique :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION	PONDÉRATION
Proposition économique	40 points
Proposition technique	60 points

a) Évaluation de la proposition économique (40 points)

Le nombre de jours à consacrer à chaque projet est de 6 journées ouvrables dont 4 minimum en présence auprès des lycéens directement.

La proposition économique mentionnera tous les coûts inhérents à cette mission à savoir d'une part le coût des 6 journées ainsi que le coût du déplacement.

b) Évaluation de la proposition technique (60 points)

La structure présentera une brève description de ces activités, expériences et compétences (3000 caractères maximum).

L'analyse technique des propositions sera faite sur la base ci-dessous :

CRITERES	POINTS MAXIMUM ATTRIBUABLES
Expérience et réalisation en Education Environnement en milieu scolaire (Lycées, collèges)	30
Connaissance de l'écosystème Education nationale / formelle	15
Connaissance de la thématique Changement climatique Pyrénées	15

4) SOUMISSION DES CANDIDATURES

Les entités intéressées doivent envoyer leurs propositions sous la forme d'un document au format PDF, répondant aux propositions techniques et économiques de la présente offre.

La proposition doit être envoyée par courrier électronique à candidature@repy.org avant **le 5 mai 2025 à 18h00**.

5) LA FORMALISATION DE L'ACCORD DE COLLABORATION

Sur la base des candidatures reçues, le REPV départagera celles qui répondent le mieux aux conditions demandées dans le présent document.

La sélection sera communiquée au plus tard le **12 mai 2025** par courriel. Dans ce courrier électronique, il leur sera demandé un devis formalisé pour le service à fournir, qui sera dûment signé et renvoyé à l'entité en signe d'acceptation du service.

REPV enverra également un courriel de courtoisie aux candidats non retenus pour les informer.